

Peut-on changer les choix éducatifs par des mécanismes incitatifs ?

Mette Trier Damgaard [Aarhus University – mdamgaard@econ.au.dk]

Helena Skyt Nielsen [Aarhus University – hnielsen@econ.au.dk]

Les choix éducatifs impliquent des coûts immédiats et des bénéfices futurs potentiels. La recherche en la matière suggère que des barrières comportementales telles qu'une mauvaise maîtrise de soi, des troubles de l'attention ou encore les normes sociales sont susceptibles d'influencer ces choix. Ce constat porte à s'interroger sur la capacité des mesures incitatives (« *nudges* » en anglais) peu onéreuses à améliorer les choix éducatifs de la population. Si les mesures visant à corriger les troubles de l'attention ou les limites cognitives semblent efficaces, il est encore trop tôt pour fournir des recommandations sur la manière de les appliquer dans le secteur éducatif.

[Traduit de l'anglais par Alexis Maitre.]

La récente publication des résultats aux tests PISA a révélé que les mauvaises performances des jeunes de plusieurs pays européens persistent et s'aggravent. Par conséquent, l'objectif fixé par l'UE de faire passer sous la barre des 15% la part d'élèves en difficulté dans chacune des matières évaluées s'éloigne encore davantage. De plus, de récentes études ont démontré la nécessité de mettre plus l'accent sur les compétences non-cognitives ou socio-émotionnelles dès le plus jeune âge et tout au long de la scolarité.

Ces constats indiquent qu'il est nécessaire de savoir comment orienter en douceur les jeunes vers le développement des compétences, les décisions éducatives de plus long-terme et la diminution de décrochage scolaire.

LES BARRIERES COMPORTEMENTALES PEUVENT INFLUENCER LES CHOIX EDUCATIFS

La recherche en économie et psychologie a identifié un certain nombre d'importantes barrières comportementales qui influencent la prise de décision – par exemple les problèmes de maîtrise de soi (c'est-à-dire l'incapacité à contrôler ses émotions et son comportement face à des tentations ou des pulsions), l'aversion pour la perte, les préférences sociales, les croyances biaisées, le biais « par défaut » (c'est-à-dire la tendance à s'en tenir à l'option par défaut), ainsi que les troubles de l'attention et les limites cognitives. Ces barrières peuvent s'avérer particulièrement prégnantes pour les choix éducatifs qui sont pris à un jeune âge quand le cerveau n'est pas encore complètement développé. Les problèmes de maîtrise de soi sont, par exemple, particulièrement prononcés chez les enfants et les adolescents et pourraient expliquer pourquoi certains élèves ne travaillent pas suffisamment ou décrochent du système scolaire. Certaines barrières comportementales (comme par exemple le

manque de maîtrise de soi, les troubles de l'attention et les limites cognitives) sont également corrélées à une catégorie socio-professionnelle (CSP) moins aisée. Ceci pourrait rendre plus difficile l'inflexion du comportement de ces groupes par des politiques plus traditionnelles (comme des taxes, des subventions ou des interdictions) puisque l'existence de telles barrières réduit la réponse à ces mesures.

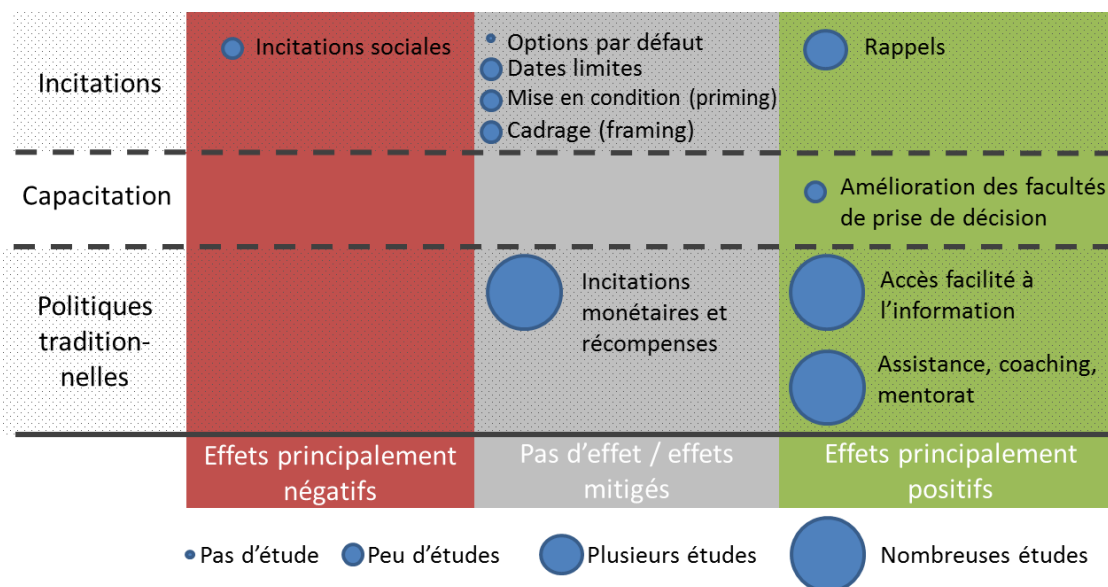
INCITER OU NE PAS INCITER ?

Les mesures incitatives infléchissent la réponse des individus de manière prédictible sans interdire aucune option ni modifier de manière significative leurs incitations économiques. Il s'agit par exemple d'utiliser des rappels ou des dates limites intermédiaires, de modifier les options par défaut, présenter différemment l'information, etc. (voir figure au verso). Les politiques recourant aux incitations ont reçu une attention considérable ces dernières années de la part des chercheurs mais aussi des décideurs publics du fait du faible coût de mise en œuvre et de résultats préliminaires encourageants. Cependant, pour certains, les incitations pourraient faire prendre aux individus des décisions qui ne seraient pas dans leur meilleur intérêt et les effets à plus long terme pourraient ne pas être positifs. Certains universitaires ont plaidé pour une alternative qui consisterait à mettre davantage l'accent sur les politiques qui réduisent les biais comportementaux en améliorant les facultés de prise de décision.

PEU D'INCITATIONS EN MATIERE EDUCATIVE

Très peu d'interventions en matière éducative ont eu recours à de purs mécanismes incitatifs tels que les options par défaut, les dates limite, l'amorçage (*priming* en anglais), les rappels ou le cadrage (*framing* en anglais). Il serait par conséquent prématuré de porter un jugement général sur

Effet des incitations et autres mécanismes comportementaux en matière d'éducation



leur efficacité à ce point. Pour certains types d'incitations, en particulier les incitations sociales et l'amorçage, il semble que la manière dont elles sont appliquées est d'une grande importance, les effets pouvant même s'avérer contre-productifs.

LES TROUBLES DE L'ATTENTION : UNE VOIE PROMETTEUSE

Les incitations et les interventions à visée comportementale semblent prometteuses pour déclencher des changements positifs des comportements, même si les preuves restent à ce jour modestes. Des résultats positifs ont par exemple été obtenus pour des interventions qui comprenaient rappels, accès facilité à l'information, assistance et stimulation des capacités de la prise de décision, coaching et mentorat. Ces interventions ont en commun de viser les limites cognitives et les troubles de l'attention (parfois en plus d'autres biais comportementaux) et ont souvent le potentiel pour améliorer la prise de décision.

A QUI PROFITENT LES INCITATIONS ?

En général, les interventions semblent être plus à même d'influencer les individus dont le comportement est déjà proche du comportement désiré. Des études suggèrent

également que les interventions visant les élèves issus des CSP les moins aisées sont plus efficaces, peut-être parce que leur marge de progression est plus grande.

QUELLES IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Jusqu'ici, la recherche ne permet pas de fournir de recommandations claires sur l'introduction de mécanismes incitatifs dans le secteur de l'éducation en EU, et ce pour plusieurs raisons :

1. manque généralisé de recherche dédiée à l'évaluation des résultats des mécanismes incitatifs et donc manque de conclusions définitives quant à leurs effets;
2. interrogations sur la validité externe d'essais randomisés contrôlés ;
3. peu de résultats dans le contexte européen.

D'avantage de recherche de qualité sur les incitations et les autres mécanismes à visée comportementale dans différents pays européens semble par conséquent indispensable.

Pour plus de détails, voir : Mette Trier Damgaard, Helena Skyt Nielsen, *L'utilisation des incitations et autres mécanismes à visée comportementale en matière éducative*. Rapport analytique du 29 février 2017, http://www.eenee.de/dms/EENEE/Analytical_Reports/EENEE_AR29.pdf.